

DELIBERATION DU COMITE DIRECTEUR DU 15 DÉCEMBRE 2014

Ouverture de la séance : 9h 15

❖ APPEL :

4 Membres excusés : DI MASE Georges, ELLUL Robert, PELLISSIER Didier, POGGI Michel

19 Membres présents : Mesdames Patricia JEANJEAN, CREUS Jacqueline, MONROCHÉ Chantal
Messieurs AUBERT André, BOULENDI Daniel, CADOUX Bernard, CANTO Alain, CARBONARO Patrice,
CRAVINO Patrick, DI MASE René, DUPART Serge, FOUQUE Yves, GIAVARINI Jean-Mary, INGOGLIA Pierre,
IZZO Raymond, MANZO Roger, MONROCHÉ Patrick, PORTES Jean et POUSSIÉRE Georges.

Membres extérieurs : Messieurs Roger BOSCO et Eric ESCRIVA

❖ ALLOCUTION DE LA PRESIDENTE

La Présidente souhaite la bienvenue à tous les participants et demande que soit rectifié le dernier compte-rendu du Comité Directeur du 3 octobre 2014 en notant le nom de POGGI Michel à la place de celui de PELLISSIER Didier dans les membres absents excusés avant que l'approbation en soit faite, puis revient sur le vote concernant le Trophée des Villes où on décompte 18 votes, alors que 20 membres étaient présents au début de la réunion mais Messieurs DI MASE René et GIAVARINI Jean-Mary ont quitté la séance plus tôt et n'ont donc pas pu participer au vote. Après ces rectifications le vote du PV est prononcé à l'unanimité.

❖ PRESENCE DE Mr Roger BOSCO (ESQ : EMPLOI SPORTIF QUALIFIÉ)

Monsieur Roger BOSCO vient nous parler des actions qu'il a menées depuis son élection à l'emploi d'ESQ. Il signale qu'il a repris le travail de Christian MINASSIAN et qu'actuellement, il suit plus de 50 classes, en majorité sur Marseille et qu'il a étendu son activité suite à des demandes sur Arles et Port de Bouc.

Monsieur BOSCO a aussi participé à des jeux nationaux au centre pénitentiaire de Marseille. Il rappelle que la ville de Marseille a été élue Capitale Européenne du Sport en 2017 et que la Commission Européenne des Sports qui était venue en 2014 avant le vote, avait félicité Marseille pour son initiative de faire des activités sportives, dont la pétanque, sur les plages et que nous étions les seuls à proposer ce genre d'activité. Il veut mettre la pétanque en avant-poste en continuant ses activités dans les écoles et en prenant contact avec une représentante des Universités et en ciblant l'OM (supporters).

Son objectif est d'engendrer 2000 licences en +. Il nous parle d'un projet où il a le soutien de la boule OBUT, de la Fédération et de Mme COSTE.

❖ COMPTE-RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR DE LIGUE PACA DES 29 ET 30 NOVEMBRE 2014

Monsieur NOBLE, Président du CD83 ET Mme COSTE, Présidente de Ligue PACA ont signalés dans leur allocution

- les problèmes liés aux absences aux formations d'Educateurs et d'Arbitres pour les CD06 ET CD13.
- Pour les Nationaux de la Ligue PACA, les rapports qualitatifs ne sont pas toujours transmis par les Délégués Nationaux, ils devront être faits en double et un exemplaire devra être transmis à la Ligue et à la Fédération.
- Problème de cannabis pour un Joueur membre de l'équipe vice-championne à CANEJAN
- Examen BF1 : 30 janvier et 1^{ER} Février 2015
- BF2 : 58 candidats inscrits, 1 reçu dans les Bouches du Rhône : Mr FLANDIN Claude
- Championnat du Monde en Tête à Tête du 22 au 25 janvier à NICE, Monsieur Dylan ROCHER, pour les séniors et Mme BANDIERA Audrey, pour les féminines, représenteront la France ;
- Les effectifs de la Ligue PACA sont de 39000 licenciés et nous redevenons un des premiers Comité.
- Mesdames JEANJEAN Patricia et CREUS Jacqueline, Monsieur MANZO Roger signalent qu'ils ont été agressés verbalement lors de ce comité concernant le comportement de 2 jeunes du CD13 lors des sélections régionales au PONTET qui sont partis acheter des pizzas sans demander l'autorisation et que nos 2 délégués pour 6 joueurs ne s'en étaient pas rendus compte aussitôt. Les 2 jeunes ont été immédiatement sanctionné en les supprimant des sélections régionales. Ensuite, on leur a parlé de problèmes entre notre Délégué, Monsieur FOUQUE et celui du CD04 qui dit que nous avons demandé à un de ses joueurs de venir dans le 13. Monsieur FOUQUE nie avoir demandé sa mutation mais précise que c'était pour la Marseillaise qu'il l'a sollicité. Il rajoute qu'il ne représentera plus le CD13 auprès de la Ligue PACA pour les jeunes.
- Monsieur Mickaël BONETTO du CD13 a remporté pour la 3^{ème} fois le championnat de Tir au PONTET. Il a été récupéré par Olivier ATZENI de la Fédération comme ESPOIRS MASCULINS.
- Monsieur Bernard CADOUX sera le Délégué pour le National de Martigues au Jeu Provençal et Monsieur OLIVIERI du CD06 pour le National à Pétanque.-
- Répartition des équipes de la PACA pour les qualificatifs de Ligue : 1 équipe en moins dans les Triplettes et Doublettes Dames.
- Manifestation prévue pour les équipes jeunes qualifiées au France afin de leur permettre ainsi qu'à leurs coaches de se connaître
- L'Assemblée Générale de la Ligue se tiendra le 17 janvier 2015 au PONTET

❖ TARIF DES LICENCES

Pour le Comité 13, les licences sont à 24.00€ pour les adultes avec augmentation de 1.00€ toutes les années paires.et gratuites pour les jeunes (Cadets, Minimes, Benjamins). A titre d'information, les prix des licences dans les autres départementaux sont de :

CD04	32.00 €	Cadets 8.00€	Minimes Benjamins 2.00€
CD05	30.00 €	Jeunes 5.00 €	
CD06	27.00 €	Jeunes 7.00 €	
CD83	27.00 €	Jeunes 8.00 €	
CD84	33.00 €	Jeunes 12.00 €	

Une réflexion doit être faite par le Comité Directeur concernant le paiement de la licence des jeunes dans le CD13 afin d'en parler à l'Assemblée Générale de 2015 et le mettre en application en 2016 si les Présidents votent pour. Un prix de 5.00 € par licence jeune serait raisonnable, sachant que notre Comité reverse 8.00€ à la FFPJP sur ces licences « gratuites ». De même, pour les licences perdues ou cassées que nous ne faisons pas payer au joueur alors que notre Comité la repaye à la FFPJP. Dans le CD84, même les attestations en cas de perte de licence sont payantes.....

A l'unanimité, tous les membres votent pour un prix unique de 5.00€ pour les licences cadets, minimes et benjamins. Cette proposition sera donc proposée à la prochaine assemblée générale.

❖ PLANETES BOULES

2 pages concernant les actions menées dans la PACA au Centre du magazine sur le dernier numéro. Mme COSTE est en pourparlers avec les responsables du magazine afin de réserver une page par numéro pour chacun des 6 départements de notre Ligue. Il y a 6 numéros dans l'année donc une page par an pour notre Comité. Les bulletins d'abonnement sont dans les magazines.

❖ PACK Boules en Famille

Tout souscripteur au Pack « Boule en Famille » en 2015 participera à une tombola avec 3 week-ends en famille à gagner. Le souscripteur 1 doit être le père ou la mère, le souscripteur 2, le conjoint et les souscripteurs 3 et 4, les enfants. Tous paieront 50% du prix de leur licence. Un bordereau spécifique est à remplir par le Président du Club et à transmettre au Comité. La condition principale étant de prendre sa licence dans un même club et en même temps. Cette nouveauté a été présentée à tous les Présidents présents aux différentes réunions de secteur. Malgré la gratuité des licences jeunes, le nombre de licenciés a chuté. En 1980, on comptait 2318 jeunes, en 1996, 1129 et en 2012, 412 licenciés jeunes. Le pack famille peut être une solution.

❖ CNC – CRC et CDC

Le Club de la Grande Bastide qui a terminé 6^{ème} de la CNC redescend en CRC PACA.

2 Groupes de 6 en CRC1;

2 Groupes de 6 en CRC2 → La Boule de l'Élysée monte en CRC2

En 2016, il est prévu d'avoir 3 groupes de 6 en CRC2.

Création d'un CRC Jeunes : le CD84, CD06 et CD83 ont déjà donné leur accord. Il y aura 2 catégories, Juniors/Cadets et Minimes/Benjamins par équipe de 4 avec possibilité de regrouper 3 clubs dans une même catégorie. 4 déplacements sont donc à prévoir

Il est préconisé d'organiser avant un CDC JEUNES au niveau départemental.

Vote à l'unanimité du Comité pour la création d'un CDC Jeunes en 2015. Les membres de la Commission des jeunes doivent le prendre en compte et informer les jeunes et diffuser le règlement. A l'issue, l'équipe championne montera en régional rencontrer les champions des autres départements.

RESULTATS 2014

- CRC 1^{er} → SISTERON

- CRC2A → VITROLLES
- CRC Féminines → CD06

Et en 2015, il est envisagé de faire un CRC Jeunes. Plus de renseignements seront donnés ultérieurement.

❖ REGLEMENT INTERIEUR DU CDC

- ⇒ Il est impératif de mettre noir sur blanc dans le règlement intérieur du Championnat Départemental des Clubs que des joueurs engagés dans le CNC ou le CRC ne puissent pas jouer avec l'équipe engagée dans le CDC.
- ⇒ Faire retour écrit par les Délégués des manifestations liés au CDC en indiquant les problèmes et incidents rencontrés
- ⇒ Rappel : Pour tous les Championnats de Clubs, la **tenue du club identique** pour les joueurs et joueuses d'une même équipe est obligatoire. Pour les Championnats ou qualificatifs départementaux, la **tenue identique** pour chaque équipe est obligatoire sauf pour le Tête à Tête où la tenue du Club est souhaitée.

❖ DELOCALISATION DU COMITÉ DES BOUCHES DU RHÔNE

Au cours d'une Assemblée Générale ultérieure, les Présidents avaient donné leur aval pour la délocalisation du Comité, les locaux se dégradant fortement (Trou dans le sol des WC, fuite d'eau des voisins d'au-dessus tombant dans l'entrée, souris...). Une étude est faite sur un bien se situant près du métro St Just (200 m2 de locaux, 50 m2 d'extérieurs, 9 pièces pouvant se transformer en bureaux...). La Présidente et le Trésorier doivent prendre contact avec l'Agence Immobilière pour avoir de plus amples renseignements et faire estimer notre local actuel.

PAUSE A 12h – Reprise à 14 heures

Monsieur CANTO a quitté la séance pour raisons familiales.

❖ GESTION TRESORERIE

Le logiciel de trésorerie a été placé sur l'ordinateur de Jean-Mary GIAVARINI, Trésorier Adjoint, qui prendra désormais en charge les frais de déplacements des membres du Comité Directeur ainsi que les inscriptions aux différents championnats.

↳ **Plus d'inscriptions par téléphone au Comité** par les clubs n'ayant pu aller à la permanence de leur secteur. Seul, le responsable de secteur pourra donner son aval et nous transmettre les inscriptions s'occupant lui-même de récupérer les montants → **plus de paiement sur place aux différents championnats ou qualificatifs.**

↳ Les responsables de secteur devront fournir une fiche de comptabilité par championnat ou qualificatif.

↳ ERIC et JAUFFREY sont donc avertis qu'ils ne doivent plus prendre les inscriptions des clubs par téléphone et doivent les renvoyer sur leurs responsables de secteur.

❖ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ

Elle se tiendra le 21 février 2015 à 8h30 à ROUSSET. Celle-ci est prévue sur une demi-journée.

Les comptes seront arrêtés définitivement mi-janvier afin que les commissaires aux comptes viennent vérifier le 2 février 2015.

Lors de l'Assemblée Générale, un vote (élection partielle) aura lieu afin de remplacer Mr BAUDONNET Yves. Un appel à candidature sera donc fait (casier judiciaire, Photocopie de licence, lettre de motivation et photocopie recto-verso de la carte d'identité) avec date butoir le 30 janvier 2015. Les secteurs déficitaires en tant que responsables étant les secteurs d'AIX et SALON.

❖ CHAMPIONNAT DE France PETANQUE VETERANS A SAINT-CANNAT

- Subventions demandées au Conseil Général et Conseil Régional
- Rendez-vous pris avec la Municipalité de Saint-Cannat et les services techniques jeudi 18 à 19h
- Liste des hôtels sur le secteur de Salon et d'Aix à transmettre à toutes les Ligues et Comités
- Organisation : nous avons reçu 2 devis de traiteurs (600 personnes à servir – propositions de 12 à 25.00 €) avec prestations à assurer pour le service.
- Prospection pour faire un village d'Exposants : barnums de 3m x 3m à 110.00€/jour de location. Réflexion à faire sur la possibilité d'en acheter et de les revendre après la manifestation.
- Publicité dans le catalogue : 300.00€ la page entière – 200.00€ la ½ page et 100.00€ le ¼ de page.
- Commandes de bouchons pour St Cannat et le CD13
- Buvettes : Jetons plastifiés à commander
- TACHES ANNEXES : Tous les Membres du Comité présents devront être actifs sur le site (ventes diverses, buvettes, ...)
- TRIBUNES : Possibilité de 250.00 places par le pays d'Aix. Le cahier des charges prévoit 1000 places. Possibilité de location 1.00€/jour la place mais à nous d'assurer le montage et la sécurité.

❖ INFORMATIONS DIVERSES

- Seuls les Délégués sachant gérer « Gestion Concours » sur ordinateur seront désignés pour assurer les Championnats ou Qualificatifs départementaux aux tables de marque.
- Une prime de Noël a été versée à Éric ESCRIVA et après avoir été recadré au point de vue de ses obligations, une petite prime à titre d'encouragement sera versée à Jauffrey CAPASSO.
- Organisation des tâches au sein du Comité : les responsables de secteur doivent faire leur courrier auprès de leurs sociétés (ex. convocation pour les réunions de secteur ou calendrier)
 - * La Commission des Jeunes doit plus s'investir et une personne doit prendre en charge les Educateurs.
 - * Agenda à prévoir par toutes les commissions sur l'année : Communication – Convocations pour le CRC des jeunes....,
- Monsieur Bernard CADOUX dit qu'il n'a jamais été appelé pour des réunions alors qu'il fait partie de la Commission Jeunes et discipline et demande donc à démissionner de ces 2 commissions, ayant intégré la commission d'arbitrage.

- Monsieur PORTES qui dit avoir trop de travail, démissionne aussi de la commission jeune.
- Le règlement intérieur de tous les Clubs ainsi que les statuts types et récépissé de Préfecture si changement au sein du bureau devront parvenir au Comité avant fin février.
- Vœux de fin d'année : Patrick Monroché est chargé de faire le bandeau sur le site du Comité 13
- Les représentants du Secours Populaire voudraient faire une grande manifestation caritative pour leur 60^{ème} anniversaire et seront à l'Assemblée Générale pour présenter leur projet devant tous les Présidents.

FIN DE LA SEANCE A 18 HEURES

La Présidente

La Secrétaire Adjointe

Patricia JEANJEAN

Chantal MONROCHÉ